OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE



Direction Contrôle Qualité Des Eaux Station de traitement Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani BP. Rabat-Chellah 10 002 – Rabat – Maroc

Tél.: 037.75.15.38 Fax: 037.75.91.09

DEMANDE DE PRESTATIONS

Envoyé le :	
Par :	

Pour recevoir une réponse adaptée à vos attentes, veuillez remplir ce formulaire et le faxer au n° 037.75.91.09

Destinataire : Direction Contrôle de la Qualité des Eaux

Personnes à contacter pour toutes informations : Mmes Djekmani et /ou Bekkali

Vos références

Vous êtes un :				 	
. Nom / Fonction					
 . E-mail :				 	
				 Fax :	
Etes-vous un and	cien client ?	Oui ()		 	
Si oui : Numéro d	du devis/facture	précédent	(e):	 en date du :	
	nées du payeur	:			

Réf. Formulaire n°21PQ 04. Date de prise d'effet : Janvier 2008 Indice de révision : V00 Page1/2

Vos besoins en analyses d'eau

<u>Type (matrice) d'eau</u> : Eau Traitée ()	Eau Naturelle ()		Eau usée/résiduaire ()
Nature d'eau : Eau de réseau () Eau de Piscine () Autres (à préciser) :	Eau minérale () Eaux de Baignade/Plag	je()	
Confirmer des résultats		indiquer :	
- les références de la p	oremière analyse : laboratoire, résultat (s) d'analyse (s) produ	méthode (s) d'an	 alyse utilisée (s) et
Si non, vos agents sont- de l'ONEP mettra à votre adaptés à chaque parame	ils habilités à réaliser le prélèv e disposition les consignes à ro ètre à analyser. Les résultats des	rement ? Oui () especter pour réal analyses dépendro	e l'ONEP? Oui () Non () Non () Si non, le laboratoire iser le prélèvement et les flacons nt de l'échantillonnage, le on (s) par le laboratoire de l'ONEP.

Lieu de prélèvement	Nature de l'échantillon	Nombre d'échantillon	Fréquence	Analyses demandées	Date d'intervention souhaitée
Domicile	Ex : eau de puits			Relatives à la potabilité de l'eau de puits	
Usine	Ex : rejet industriel			Vérification réglementaire	

 $\underline{\text{N.B}}$: Veuillez préciser la référence de la $\frac{\text{de méthode d'analyse exigée}}{\text{de méthode d'analyse exigée}}$

Réf. Formulaire n°21PQ 04. Date de prise d'effet : Janvier 2008 Indice de révision : V00 Page2/2